

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 30 AOÛT 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle Monsieur le Maire a reçu délégation de pouvoir par le Conseil Municipal, notamment pour la fixation des tarifs prévus au profit de la Commune ;
- Considérant que le Conservatoire à Rayonnement Départemental procède à la location de costumes de scène pour les élèves de danse qui se produisent lors des spectacles de fin d'année.
- Considérant que le Conservatoire à Rayonnement Départemental met à disposition des élèves de danse ces costumes.

DECIDE

Article 1 : Il convient de créer un tarif forfaitaire concernant la location des costumes de scène pour les spectacles de fin d'année des classes de danse, selon les propositions suivantes :

Costume pour les élèves des classes éveil et initiation	10 €
Costume pour les élèves de 1er cycle	15 €
Costume pour les élèves de 2ème et 3ème cycle	20 €

Article 2 : Les tarifs seront mis en application à compter du 15/09/2023.

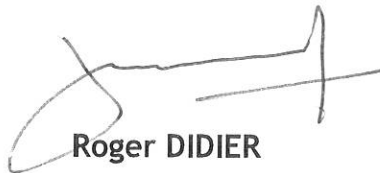
Article 3 : Les recettes seront imputées aux budgets correspondants.

Article 4 : En application de l'article L.2122-23 du CGCT, la présente décision sera portée à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

Article 5: Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont l'ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 30 AOÛT 2023

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 06 SEP. 2023

Publié ou notifié le : 06 SEP. 2023

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_08_357**
Objet : **Conservatoire à Rayonnement Départemental :
Création d'un tarif forfaitaire pour la location de
costumes de scène pour les élèves de danse**

Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-09-06 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.10 - Divers
Identifiant unique : 005-210500617-20230906-D2023_08_357-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230906-D2023_08_357-AI-1-1_0.xml	text/xml	965 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_13114.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230906-D2023_08_357-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 septembre 2023 à 13h39min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 septembre 2023 à 13h39min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 septembre 2023 à 13h39min48s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	6 septembre 2023 à 13h39min54s	Reçu par le MI le 2023-09-06